

Mathieu GEORGEON a intégré l'équipe en août 2013 en tant que Technicien hydrobiologiste. Il est en charge notamment du réseau de passes anguille. Tél : 04 90 93 98 38
m.georgeon@migrateursrhonemediterranee.org

... et un bébé

La famille MRM s'agrandit encore... Le petit Marius, fils de Yann et Séverine Abdallah-Trombert, est né le 19 janvier dernier. Du haut de ses 52 cm, le petit bout de chou comble déjà de bonheur ses parents. Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur à tous les 3 !



La passe des Saintes à l'heure d'hiver

Comme chaque année, les touristes viennent de quitter les plages quand MRM reprend son activité dans la cité camarguaise. La passe à civelles des Saintes-Maries-de-la-Mer a été remise en service le 16 octobre dernier et fonctionnera jusqu'à fin avril. Les premiers résultats sont exceptionnels avec environ 2 584 138 individus piégés au 21 février 2014 soit près de 2 fois le record de capture (2004).

Agendas

Cet année encore, MRM organisera les Safaris Aloses sur le Rhône

Plus d'infos sur le site Internet de l'association : www.migrateursrhonemediterranee.org

Le petit migrateur est publié par :

ZI Nord
Rue André Chamson
13200 ARLES
tél.: 04 90 93 39 32
fax: 04 90 93 33 19

<http://www.migrateursrhonemediterranee.org/>

Directeur de la publication : Jean-Claude MONNET

Responsable de la publication : Isabelle LEBEL

Rédaction : Géraldine VERDOT, Jonathan DELHOM

Conception et réalisation : Géraldine VERDOT

Création : MONTILLET & PARTENERS

Impression : Icône - Imprimé sur papier recyclé

ISSN 2104-1830. Dépôt légal : A parution



> Journées poissons migrateurs : en Languedoc-Roussillon

Les 21 et 22 novembre derniers, collectivités territoriales et piscicoles, associations, administrations, scientifiques, bureaux d'étude intervenant dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques, soit un peu plus de 100 élus et techniciens, se sont réunis à l'espace Capdeville de Montpellier pour un colloque exclusivement consacré aux poissons migrateurs en Rhône-Méditerranée.

Les participants, venus de 21 départements et composés à 37 % de languedociens, ont été chaleureusement accueillis par Yves PIETRASANTA, vice-président délégué au Développement durable, à l'environnement et l'énergie du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon et Luc ROSSI, Vice-Président de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée.

La première journée s'est articulée autour d'échanges consacrés aux politiques en faveur des poissons migrateurs - en passant de la stratégie à l'action de terrain - aux démarches locales visant à restaurer la continuité écologique et aux projets à grande échelle.

A l'issue de cette journée, les participants ont pu assister à la représentation de WELCOME ABOARD, un spectacle de la Compagnie Candide labellisé Plan Rhône. Martha et Friedrich, couple de jeunes retraités suisses habitués aux croisières de luxe, embarquent cette année pour une croisière pas comme les autres : une descente épique et poétique du Rhône rythmée par des rencontres insolites et des situations cocasses.

La seconde journée fut consacrée à la présentation d'actions menées sur le territoire languedocien pour la restauration de la circulation piscicole et le suivi des populations ainsi qu'à la valorisation des actions réalisées depuis 20 ans par l'Association MRM sur les fleuves de Languedoc-Roussillon.



> Editorial



Symboles du grand cycle de l'eau et témoins de l'exigence environnementale les poissons migrateurs constituent l'étendard de la mobilisation des structures associatives de pêche pour la biodiversité aquatique.

Mieux les connaître, les suivre, les protéger et les soutenir en leur assurant la liberté de circulation pour accéder à leur cycle naturel de vie et de reproduction, voilà la mission de notre réseau associatif au premier rang duquel les Associations Migrateurs.

Largement soutenue par les FDAAPPMA du bassin et leurs unions régionales et depuis sa création en 2007 par la FNPF, MRM intervient sur un vaste bassin particulièrement stratégique au regard des espèces dont elle est en charge : alose, anguille, lamproies, esturgeon et les salmonidés.

Opérateur technique, conseil des décideurs publics, acteur actif dans la définition des grands enjeux des schémas de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, tableau de bord de l'état et de la santé des migrateurs, l'association a largement mis en perspective ces actions lors de son colloque de novembre 2013.

Innovante, elle finalise enfin un projet phare : une station de comptage automatique permettant d'une part de réduire les coûts de fonctionnement mais surtout d'assurer un suivi en temps réel des mouvements des migrateurs.

MRM, au travers de ses bénévoles et de ses collaborateurs, déploie une énergie de tous les instants en partenariat avec les collectivités locales et publiques en faveur de la mise en place du Cogepomi. Que chacun soit remercié et félicité pour sa détermination à mieux préserver notre bien commun.

Plus que jamais, nos associations en général mais les associations migrateurs davantage encore, ont besoin de ce soutien public dans un contexte financier particulièrement difficile.

Les associations migrateurs ne sont pas des associations comme les autres. Elles interviennent sur une niche qui n'autorise aucun doute, car à chaque instant c'est l'avenir d'une espèce qui se joue.

A ce titre, le soutien public aux missions des associations migrateurs doit être sans faille notamment dans le cadre de la déclinaison des fonds européens dont une partie au moins doit être fléchée vers la biodiversité. La FNPF poursuit ses efforts en particulier financiers pour que chaque bassin puisse véritablement bénéficier de cette compétence incontournable.

La pêche de loisir est une vraie opportunité pour de nombreux territoires et bassins. Une étude socio-économique menée par la FNPF révèle qu'elle constitue un véritable levier de développement territorial. Tous impacts confondus, la pêche de loisir, dans toutes ses dimensions, contribue pour plus de 2 milliards d'euros à la production nationale.

Je n'oublie pas d'évoquer la mémoire de notre collègue Yves MEJAN, Président de la FDAAPPMA du Gard qui nous a subitement quitté le 17 février. A sa famille et à ses proches nous adressons nos plus sincères condoléances.

Claude ROUSTAN

Président de la Fédération Nationale de la Pêche en France

Administrateur MRM

> Au revoir Monsieur Méjan...

Le 17 février s'est éteint M. Yves Méjan, Président de la Fédération du Gard pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et administrateur de l'Association MRM.

Elu en juin 2007 à la présidence de la Fédération du Gard pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, Yves Méjan a œuvré au quotidien, pour représenter la fédération, promouvoir la pêche de loisir et la préservation des peuplements piscicoles.

Dès lors, Président d'une des fédérations fondatrices de l'Association MRM (comme le Vaucluse, les Bouches-du Rhône, la Drôme et l'Ardèche), c'est tout naturellement que Yves Méjan, homme passionné et engagé, s'est également impliqué dans les différentes actions menées par l'Association MRM (suivi des frayères, étude de recolonisation du Gardon...).

L'Association MRM lui rend un dernier hommage et renouvelle ses condoléances à sa famille, ses proches et ses collaborateurs.



> Comptage automatique des bulls

bientôt opérationnel

Dans un souci de réduction des coûts et d'amélioration de la reproductibilité, un système de comptage automatique des bulls d'aloses est développé depuis plusieurs années par l'Association MRM. Initiée en 2004, cette étude de faisabilité a été interrompue de 2008 à 2010 afin d'en redéfinir les objectifs. Le système actuellement à l'essai devrait être complètement opérationnel pour 2015.



Station d'enregistrement
© MRM.2013

L'objectif principal est d'obtenir une station d'enregistrement complètement autonome, tant du point de vue de la reconnaissance et du comptage automatique des bulls que de son autonomie énergétique et du stockage de données audionumériques. Seule une personne interviendra de temps en temps pour contrôler visuellement l'état global de l'ensemble des appareillages installés sur le bassin. Par ailleurs, le fonctionnement général de la station est contrôlable à distance par un système de communication SMS. Ainsi, les données journalières d'activité de reproduction, le pourcentage de batterie, la capacité de stockage restante, les plages horaires de fonctionnement peuvent être connus.

Ainsi, des moyens importants vont être déployés lors de la campagne 2014, dernière année prévue pour la recherche et le développement sur le projet afin d'obtenir les résultats souhaités de fonctionnalité et d'autonomie d'au moins une station de comptage. Deux stations seront installées sur le Vidourle et l'Ardoise. Une personne interviendra de manière régulière afin de détecter les éventuels problèmes de fonctionnement, et ainsi réagir au plus vite en transmettant l'appareil aux prestataires de l'étude ; l'Association DIVULCO et l'Ecole des Mines d'Alès. En fonction des résultats obtenus, des stations de comptage opérationnelles seront déployées dès 2015, sur des frayères habituellement suivies manuellement.



> Une démarche partenariale exemplaire : la reconquête du Gardon par les aloses



Gardon
© MRM.2013

Le Gardon, 1^{er} grand affluent du Rhône depuis la Méditerranée, représente un intérêt majeur pour la conservation des espèces migratrices, notamment les aloses et les lamproies marines. Avant les années 2000, les aloses n'étaient plus présentes que dans la partie aval du Gardon, les premiers seuils empêchant l'accès et leur reproduction sur des frayères de qualité.

Depuis 2001 et la réalisation de la première passe à poissons, le Gardon a fait l'objet d'investissements importants, grâce à un partenariat exemplaire. En effet, financeurs, partenaires techniques, politiques, maîtres d'ouvrages et associations ont tous participé à la réouverture de cet axe migratoire. Sous l'impulsion financière de l'Agence de l'Eau et d'une forte volonté interne, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion équilibrée des Gardons réalise en 2007 un ouvrage majeur de franchissement à Remoulins et relance la dynamique d'aménagement des ouvrages sur le Gardon. De la même manière, le carrier GSM supprime un seuil et équipe un second d'une passe à poissons en 2009. La Compagnie Nationale du Rhône emboîte le pas en 2011 en réalisant une passe à poissons sur le seuil le plus en aval, réouvrant ainsi l'axe migratoire jusqu'à Remoulins soit 25 km. Dès 2012, MRM et l'Onema initient alors un suivi de la reconquête du cours d'eau par les aloses. Les résultats sont plus

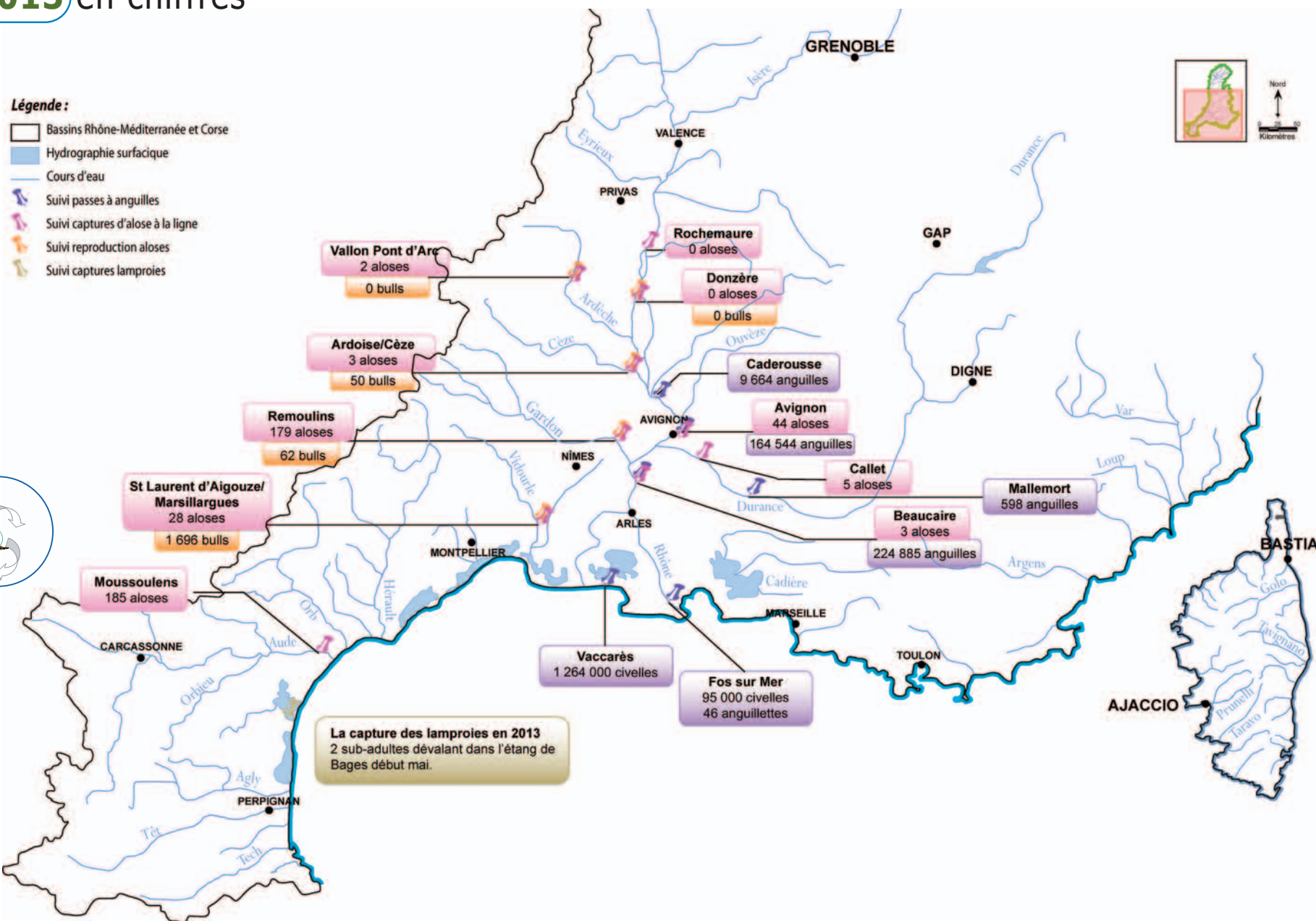
qu'encourageants avec plus de 100 individus piégés en 2013 et des frayères actives sur plusieurs sites en 2012 et en 2013 ! Les investissements financiers, qui apparaissent souvent conséquents, montrent donc aujourd'hui leur efficacité sur le Gardon. Bien sûr, tous les problèmes ne sont pas résolus, l'effort doit se poursuivre et la vigilance doit être permanente pour veiller au bon fonctionnement des systèmes de franchissement. Pour cela, le partenariat développé sur le Gardon permet de partager les informations, les expériences de chacun et de maintenir une dynamique autour de cette problématique. Chaque année, MRM et l'Onema réunissent les partenaires avant la saison de migration afin de partager les résultats des suivis, les problèmes de gestion des ouvrages, les techniques d'entretien des passes à poissons... Cette réunion permet aussi de lancer la saison de migration et de concentrer à nouveau l'attention de chacun sur la problématique de la continuité écologique.



© MRM.2013



> 2013 en chiffres



> Point de vue

par Emeric CHARRON
Chargé de mission rivières du Conseil général des Pyrénées-Orientales



Sur la Têt, principal cours d'eau des Pyrénées-Orientales, plusieurs ouvrages transversaux implantés sur sa partie aval impactent la continuité écologique. Afin de limiter l'influence de ces obstacles sur le fonctionnement naturel de la rivière, le Conseil général des Pyrénées-Orientales a décidé d'impulser une dynamique vertueuse sur ce territoire en s'investissant sur deux ouvrages, l'un sur la commune de Canet en Roussillon, l'autre sur la commune de Néfiach.

C'est ainsi qu'une réflexion portée par la collectivité a été initiée en 2011. En parallèle, un comité d'experts a été constitué afin d'accompagner cette démarche. **Le Conseil général s'est ainsi très largement appuyé sur les techniciens de l'Association MRM**, de manière à pouvoir bénéficier de leurs expertises techniques mais également de leur précieux retour d'expérience sur des opérations comparables.

Cette collaboration technique s'est matérialisée à deux niveaux : sur le diagnostic des ouvrages d'une part où MRM venait d'achever une étude d'expertise des seuils situés sur le cours aval de la Têt et sur la conception des aménagements d'autre part, l'association faisant partie intégrante du comité d'experts.

Au cours de l'été 2013, les deux ouvrages ont ainsi été totalement réaménagés pour prendre en compte les contraintes des espèces migratrices mais également pour favoriser le transport des sédiments.



Seuil de Canet © MRM. 2013



Seuil de Néfiach © MRM. 2013

Aujourd'hui ces deux ouvrages sont en fonctionnement même si des ajustements techniques devraient être effectués au cours de l'été 2014 pour tenir compte du retour d'expérience apporté par une première année d'observation. Ces deux aménagements constituent les deux premières réalisations de la partie aval du bassin versant de la Têt. D'autres devraient suivre, portées par d'autres maîtres d'ouvrages. On espère donc que ces premières actions vont rapidement porter leurs fruits et qu'on aura prochainement la chance de pouvoir observer le retour des aloses à Perpignan !

La **fédération de Pêche des Pyrénées-Orientales** a largement contribué à ce travail à travers une synthèse des données poissons existantes dans les secteurs à aménager, des contributions diverses lors des comités d'experts, des pêches de sauvetage avant travaux. Une convention FD/CG a également été mise en place sur l'entretien des ouvrages.